



Cinématographie — Utilisation du film 8 mm type S, dans le projecteur pour la projection frontale directe

Cinematography — Projector usage of 8 mm Type S motion-picture film for direct front projection

Deuxième édition — 1983-12-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 1781 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Cette deuxième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.11.2 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la première édition (ISO 1781-1973), qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Suisse
Allemagne, R.F.	Inde	Tchécoslovaquie
Autriche	Italie	Thaïlande
Belgique	Pays-Bas	Turquie
Canada	Roumanie	URSS
Égypte, Rép. Arabe d'	Royaume-Uni	USA
Espagne	Suède	

Le comité membre du pays suivant l'avait désapprouvée pour des raisons techniques :

Japon

Cinématographie — Utilisation du film 8 mm type S, dans le projecteur pour la projection frontale directe

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie l'orientation de l'émulsion, la vitesse de défilement et la position de l'image du film cinématographique 8 mm type S, utilisé en projection frontale directe.

2 Caractéristiques

L'émulsion des copies d'exploitation sonores ou muettes doit être dirigée vers l'objectif du projecteur lorsque le film est placé pour la projection frontale directe, comme indiqué dans la figure.

NOTES

1 Il est possible de respecter cette spécification car on peut mener l'opération intermédiaire, optique ou par contact, nécessaire pour le tirage de nombreuses copies, de façon à obtenir des copies ayant l'orientation recommandée. Une orientation standard de l'émulsion facilite le montage, entre elles, de différentes copies d'exploitation 8 mm type S et du film original inversible 8 mm type S.

2 Il est reconnu que certains utilisateurs auront besoin de copies inversibles obtenues par contact à partir d'originaux 8 mm type S, en particulier dans le domaine amateur ; toutefois, étant donné que, en principe, ces copies ne seront pas montées avec des copies d'exploitation, la mise au point de l'image ne devrait poser aucun problème. Il sera facile d'obtenir, par le procédé de réduction, des copies inversibles conformes aux pratiques recommandées.

3 Position de l'image

La perforation utilisée par la griffe d'entraînement doit être la deuxième au-dessus de celle qui est située à côté de la fenêtre de projection, lorsque la griffe d'entraînement est au « point mort bas » de sa course (position -2).

4 Vitesse de défilement

La vitesse de défilement usuelle doit être de 18 images par seconde pour la projection muette, et de 18 et 24 images par seconde pour la projection sonore. (Voir l'annexe.)

NOTES

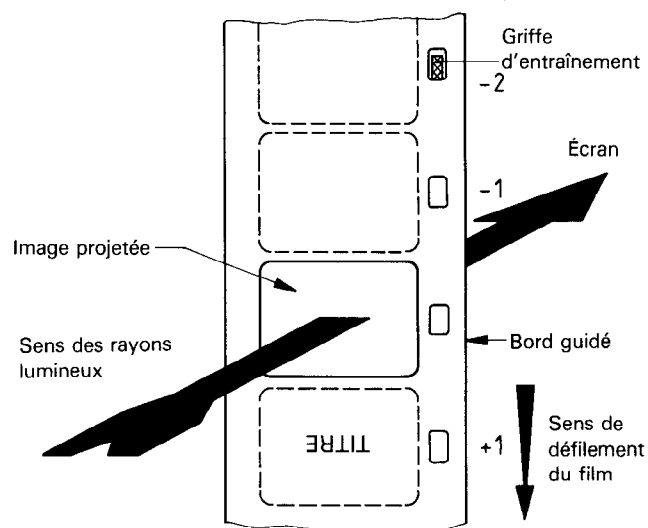
1 Pour les projecteurs muets ayant une vitesse de défilement fixe, cette vitesse doit être de 18 images par seconde, avec une tolérance appropriée à leur utilisation. Les projecteurs muets, munis d'un réglage manuel de vitesse, doivent être capables d'atteindre la vitesse de 18 images par seconde.

2 Il est reconnu que sous certaines conditions, le matériel muet exposé originalement à 18 images par seconde ou à 24 images par seconde, peut être projeté à une cadence de 24 images par seconde.

5 Bibliographie

ISO 1787, *Cinématographie — Position du film 8 mm perforé, type S, dans le couloir de la caméra.*

ISO 3645, *Cinématographie — Champ d'image enregistré par la caméra et champ maximal d'image projetable pour film 8 mm type S — Positions et dimensions.*



Film vu de la source lumineuse du projecteur

Figure